Depuis la date d'autorisation de ces prêts pour la construction de résidences universitaires (décembre 1960) jusqu'à décembre 1963, 74 prêts d'un montant total de \$70,100,000 ont été approuvés pour des résidences pouvant recevoir 15,100 étudiants. La limite statutaire de 100 millions de dollars que la Société peut avancer pour la construction de résidences universitaires a été portée à 150 millions en juin 1964.

Prêts aux entreprises municipales d'épuration des eaux-vannes.—Au cours de 1963, 178 prêts s'élevant à 36 millions de dollars ont été consentis aux municipalités pour des projets d'épuration des eaux-vannes; en voici la répartition provinciale:

Province	Prêts	Montant	Province	Prêts	Montant
	nombre	milliers de dollars		nombre	milliers de dollars
Terre-Neuve	3	83	Ontario	62	16,999
Île-du-Prince-Édouard	2	25	Manitoba	28	12,618
Nouvelle-Écosse	2	219	Saskatchewan	39	550
Nouveau-Brunswick	5	179	Alberta	9	243
Québec	19	2,273	Colombie-Britannique	9	2,723

Vers la fin de 1963, près de 18 p. 100 de toutes les villes et de tous les villages canadiens avaient reçu de l'aide financière pour des projets d'épuration des eaux-vannes qui avaient déjà été autorisés en décembre 1960. Durant cette période, 532 prêts d'une valeur de 119 millions ont été consentis à 442 municipalités. Des projets ont été approuvés en faveur de toutes les dix provinces, l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec devant profiter du plus grand nombre.

Marché des hypothèques.—La Société centrale d'hypothèques et de logement a continué d'encourager la formation d'un marché des hypothèques assurées en vertu de la loi nationale sur l'habitation. Les ventes d'hypothèques en 1963, y compris celles vendues par la Société, se sont établies à plus de 130 millions de dollars, au regard de 101 millions en 1962. La Société a fait deux offres d'hypothèques d'une valeur de 70 millions, dont \$62,250,000 ont été vendues aux membres de l'Investment Dealers' Association of Canada, aux prêteurs agréés L.N.H. et à leurs agents approuvés. Depuis le début de l'offre en juin 1961 jusqu'à la fin de 1963, une tranche d'environ 154 millions du portefeuille d'hypothèques de la Société a été vendue. Grâce à une modification de la loi nationale sur l'habitation en juin 1964, la Société était autorisée à offrir des prêts à court terme aux détenteurs d'hypothèques L.N.H. Auparavant, ces prêts n'étaient accordés qu'aux prêteurs agréés L.N.H.

Rénovation urbaine.—En 1963, trois villes ont reçu l'aide fédérale destinée aux municipalités qui entreprennent des projets de réaménagement. Le gouvernement a approuvé l'octroi d'une somme nette de \$848,600 pour le troisième projet de réaménagement à Halifax, qui comprenait l'acquisition et le déblaiement d'une zone tarée de 31 acres dans le secteur nord-est de la ville. Le terrain déblayé sera utilisé surtout pour des fins domiciliaires, y compris la construction de 150 logements publics. Grâce à un octroi net fédéral de \$1,200,000, on est à réaménager pour des fins industrielles environ 19 acres près des quais de Montréal. On a offert aux familles demeurant dans la région le choix d'habiter soit dans des logements fédéraux-provinciaux soit dans des logements appartenant à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Un octroi fédéral acquitte présentement la moitié du coût net (\$3,300,000) d'un projet de réaménagement à Ottawa, qui a pour objet le déblaiement d'une zone tarée de 16.7 acres dans le secteur ouest-central de la ville. Le terrain sera utilisé pour la construction subventionnée de logements à loyer modique, d'une école secondaire et pour des fins commerciales. D'autres projets